

Position du groupe PBD sur le Projet fiscal 17

Pas de liens inadéquats pour le Projet fiscal 17

Lors de sa séance du jour, le groupe parlementaire PBD Suisse a également discuté de la récente proposition de la CER-CE concernant le Projet fiscal 17. Il n'approuve pas les liens inadéquats et se soucie en particulier de la démocratie.

Au cours de la consultation sur le Projet fiscal 17, le PBD avait déjà considéré que des mesures de politique sociale n'ont rien à faire avec la politique fiscale et que de tels liens sont donc inadéquats. Il a par conséquent rejeté une augmentation des allocations familiales. La CER-CE propose désormais une compensation sociale par l'AVS en lieu et place de cette augmentation des allocations familiales.

Cela ne change en rien la position du PBD. La situation ne va pas s'améliorer en remplaçant un lien inadéquat par un autre. Sur le plan institutionnel et démocratique, lier deux problématiques complètement différentes est une erreur. Le chaos qui en résulte n'a rien à voir avec le fait de tenter de trouver un compromis élaboré avec soin. Et en cas de référendum éventuel, les citoyennes et citoyens suisses seraient ainsi obligés de s'exprimer en une seule fois sur deux objets d'une grande importance stratégique. Or ces questions sont déjà complexes par nature. Et elles n'ont surtout rien à faire ensemble.

Suite au refus de la réforme de l'imposition des entreprises III par le peuple, une correction du régime fiscal reste nécessaire lorsque celui-ci n'est plus en conformité avec les standards internationaux. Cette situation et cette mission n'ont pas changé pour le Projet fiscal 17, mais le peuple s'attend certainement à ce que cela se fasse avec davantage de mesure. Le PBD est disposé à prêter son concours dans un tel cas de figure, mais pas si des éléments sont liés de manière inadéquate.

Renseignements :

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, 079 865 66 11

Werner Luginbühl, conseiller aux États, 079 481 07 69

18.05.2018